

guyane ● **1**

tarifs 2020

france•tv publicité
outre-mer



télévision

	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	
1230	160	160	160	160	160	130	130	1230
1255	180	180	180	180	180	130	130	1255
1315	200	200	200	200	200			1315
1745	130	130	130	130	130			1745
1810	170	170	170	170	170			1810
1830	190	190	190	190	190	130	130	1830
1855	240	240	240	240	240	200	200	1855
1900	380	380	380	380	380	280	280	1900
1925	450	450	450	450	450	370	370	1925
1955	490	490	490	490	490	380	380	1955
2005	420	420	420	420	420	350	350	2005
2045	200	200		200				2045
2130			130		130	130	130	2130

Ecrans Boost! : FTP Outre-Mer Guyane commercialise des écrans groupés sur une journée avec diffusion du même message dans chacun de ces écrans. Les écrans concernés ne sont pas commercialisables à l'unité. Intitulés des écrans constitutifs des écrans **Boost!** par jour et tarifs base 30'' ci-dessous :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
0845	0845	0845	0845	0845	0945	0945
0930	0930	0930	0930	0930	1335	1335
1000	1000	1000	1000	1000	1500	1500
1400	1400	1400	1400	1400		
1630	1630	1630	1630	1630		
260 €	170 €	170 €				

Ecrans Groupés : la diffusion d'un même spot le même jour dans les écrans indiqués ci-dessous fait l'objet d'une tarification spécifique. Intitulés et tarifs base 30'' ci-dessous :

Semaine	Samedi-Dimanche
1140	1230
1450	1745
1540	2005
160	533*
	458*

* Ecrans groupés accessibles aux annonceurs dont le message peut être diffusé après 20h, conformément à la Loi 86-1067 du 30 septembre 1986.

les intitulés d'écrans n'impliquent pas des horaires de diffusion

Les indices de format télé



secondes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
indice			40	42	44	46	48	50	52	54
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	56	59	62	65	68	70	73	76	79	81
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	84	87	89	92	95	96	97	98	99	100
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	111	115	128	132	135	138	141	144	147	150
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	153	157	161	164	167	170	173	176	179	181
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	184	187	189	192	200	205	210	215	220	225

Pour les formats supérieurs à 60'', ajouter 5 à l'indice pour chaque seconde supplémentaire

Packs

Pour tous les packs mentionnés ci-dessous, un écran compte pour un spot.

pack liberté

Ce pack permet l'achat de tous les écrans publicitaires, exceptés les intitulés de 1855 à 1955, et bénéficie à tout Annonceur qui achète sur un département un minimum de 11 spots sur une période de 30 jours maximum.

L'abattement « Pack Liberté » s'applique sur le Chiffre d'Affaires de Référence.

Les achats sous forme de packs sont limités à deux achats par période de 30 jours.

Nombre de spots achetés	Abattement
11 à 15 spots	-8%
16 à 20 spots	-10%
21 à 25 spots	-13%
À partir de 26 spots	-17%

pack pression

Ce pack permet d'obtenir un abattement de -30% sur le Chiffre d'Affaires de Référence en contrepartie d'un engagement de pression :

Pack 14 jours	30 spots minimum sur 14 jours consécutifs maximum
Pack 10 jours	25 spots minimum sur 10 jours consécutifs maximum
Pack 7 jours	20 spots minimum sur 7 jours consécutifs maximum

La durée maximale de communication du « Pack Pression 7 jours » est portée à 10 jours consécutifs pour les Annonceurs du secteur de la Grande Distribution (hypermarchés, supermarchés et centrales d'achat, Code Secodip : 17 01 01 01).

Les packs pression sont constitués sur la base d'une seule marque, la Régie se réservant le droit de définir la marque.

pack éco

Tout Annonceur qui investit dans un « Pack ECO », s'engage à diffuser au moins 10 spots sur 28 jours (4 semaines), hors intitulés d'écrans de 1830 à 2010

Un abattement de -40% est appliqué sur le Chiffre d'Affaires de Référence des spots participants au « Pack ECO ».

L'abattement des packs s'applique sur le Chiffre d'Affaires facturé sans aucune Condition Tarifaire le précédant.

L'abattement d'un pack ne peut être cumulable avec l'abattement d'un autre pack.

Les Packs sont constitués sur la base d'une seule marque, la Régie se réservant le droit de définir la marque.